



► 13 juin 2023

DJ Cloud: Bruxelles autorise la création d'une coentreprise par Capgemini et Orange

PARIS (Agefi-Dow Jones)--La Commission européenne a annoncé mardi avoir approuvé la création d'une entreprise commune d'informatique dématérialisée (cloud) par le groupe de services numériques Capgemini et l'opérateur de télécommunications Orange.

Cette coentreprise, baptisée "Bleu", fournira des services de cloud souverain conformes aux critères du label "Cloud de Confiance" en France, c'est-à-dire répondant aux exigences de sécurité fixées par l'Agence française de cybersécurité, à un ensemble spécifique de clients en France, a indiqué la Commission européenne dans un communiqué de presse.

"La Commission a conclu que l'opération envisagée ne poserait pas de problème de concurrence en application du règlement sur les concentrations en raison de l'absence de chevauchements entre les activités des entreprises suite à l'opération. La Commission a également constaté que les relations verticales entre les marchés en amont et en aval et les relations de nature conglomerale entre les entreprises ne poseraient pas de problème de concurrence", a précisé l'autorité.

-Pierre-Jean Lepagnot, Agefi-Dow Jones +33 (0)1 41 27 47 95; pjlepagnet@agefi.fr ed: LBO

Agefi-Dow Jones The financial newswire

(END) Dow Jones Newswires

June 13, 2023 10:03 ET (14:03 GMT)

Copyright (c) 2023 L'AGEFI SA

Ref : 20230613LL004151.